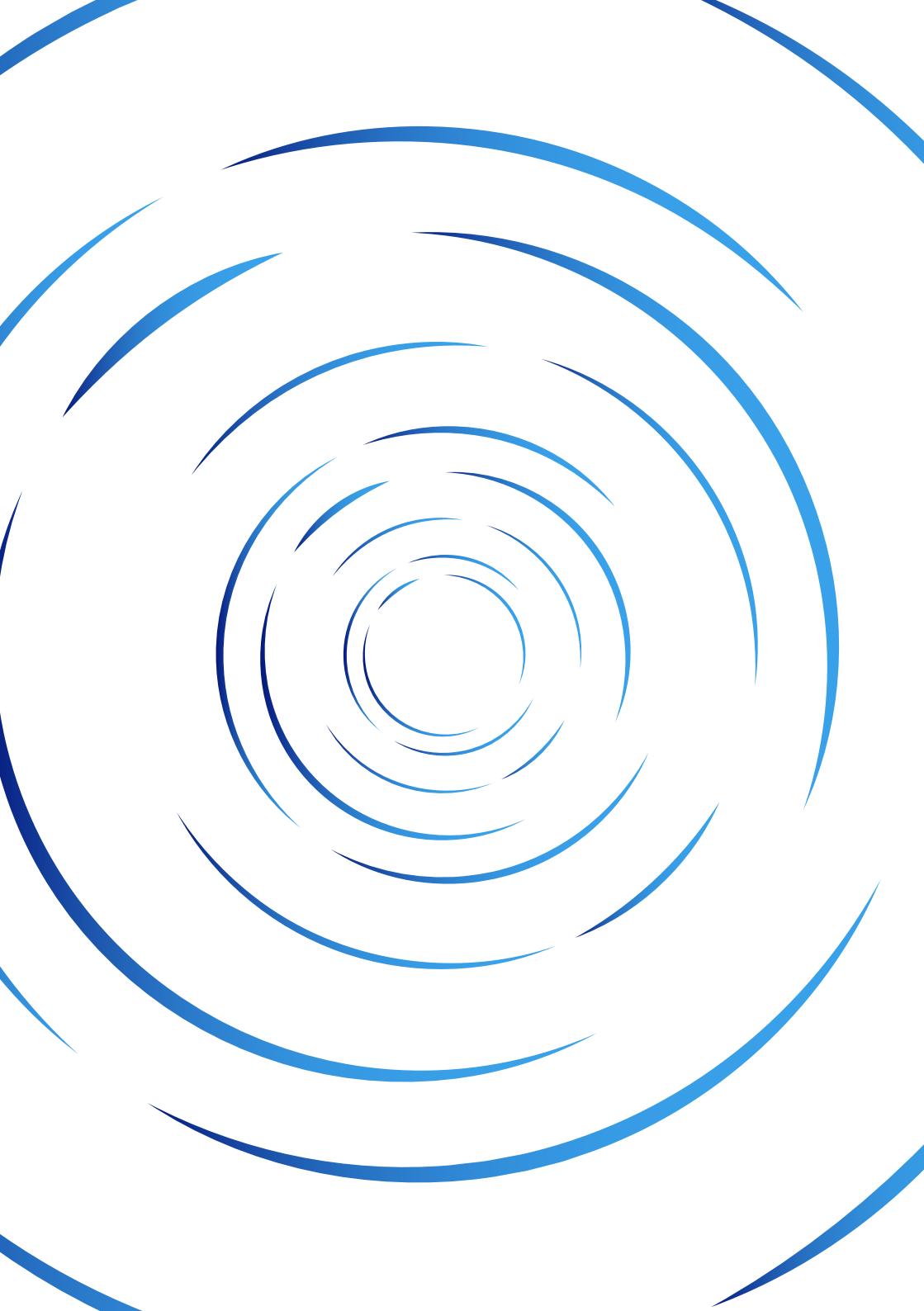


LES ENJEUX DE L'EAU POUR LES TPE-PME

GUIDE PRATIQUE





SOMMAIRE

Éditos des présidents de Réseau Entreprendre® et de la FNBP

01

Les enjeux de l'eau pour les TPE-PME dans les années à venir

- › État des lieux sur la ressource en eau en France
- › Point sur les différents usages de l'eau par les TPE-PME
- › Les raisons qui font de l'eau un enjeu stratégique pour les années à venir
- › Témoignage de Jean-François Nardot-Peyrille, dirigeant du cabinet d'études Geonat

02

Premiers pas pour mieux gérer l'eau dans son entreprise

- › Comment lire sa facture d'eau
- › Les questions à se poser pour faire le point sur son utilisation de l'eau et identifier sa dépendance
- › Les premières étapes pour optimiser la consommation d'eau au sein de son entreprise
- › Quelques exemples de bonnes pratiques sectorielles
- › Témoignage de Béatrice Arbelot, vice-présidente de l'Astee en charge des entreprises

03

L'eau, une ressource à gérer en équipe

- › Bonnes pratiques pour sensibiliser les collaborateurs à une meilleure utilisation de l'eau
- › Par qui se faire accompagner
- › Témoignage de Clément Houillier, co-fondateur d'AUUM

04

Financer mes projets pour optimiser ma consommation d'eau

- › Gestion de l'eau, préparez votre transition

05

Cas spécifique des inondations

- › Bien choisir son site
- › Quelles mesures prendre si son entreprise est dans une situation à risque

ÉDITOS



Dans un contexte mondial marqué par des défis environnementaux sans précédent, la gestion durable de la ressource en eau s'impose comme un enjeu majeur pour les entreprises, et tout particulièrement pour les TPE-PME qui constituent le cœur de notre tissu économique.

Chez Réseau Entreprendre®, nous sommes pleinement conscients que l'eau, au-delà d'être une ressource vitale, est un facteur clé de résilience, de compétitivité et d'innovation pour les entreprises.

Face à ce défi, nous devons, dans la continuité de notre accompagnement, conseiller les entrepreneurs pour qu'ils puissent adopter petit à petit une gestion responsable et proactive de leur consommation intégrant à la fois sobriété, circularité et innovation. C'est pourquoi, en partenariat avec la Fédération Nationale des Banques Populaires, Réseau Entreprendre® a décidé de s'engager aux côtés des entrepreneurs pour les accompagner dans leurs premiers pas vers cette transition. Ce guide leur fournira des conseils pratiques et un réseau d'experts dédiés.

Fruit d'une collaboration étroite avec la Fédération Nationale des Banques Populaires, l'Astee et le Centre d'information sur l'eau, ce guide vise à sensibiliser, informer et outiller les dirigeants de PME afin qu'ils puissent optimiser leur usage de l'eau, réduire leurs coûts, anticiper les risques et valoriser leur engagement environnemental.

Nous croyons que chaque geste compte et que la mobilisation collective des entreprises est indispensable pour préserver cette ressource vitale pour les générations futures. Ensemble, faisons de la gestion durable de l'eau un levier d'impact positif, de performance économique et de responsabilité sociétale.

Réseau Entreprendre® est fier de porter cette ambition et d'accompagner les entrepreneurs dans la construction d'un avenir plus durable et plus résilient.

**Jean-François Nardot-Peyrille,
Président de Réseau Entreprendre®**



L'eau est un défi majeur qui porte un fort enjeu économique, social, politique et de santé publique. Ces défis 100% territoriaux et nationaux résonnent avec la raison d'être des Banques Populaires, notre ancrage territorial, notre culture entrepreneuriale et notre culture coopérative.

C'est pourquoi les Banques Populaires ont affirmé en 2024 leur ambition de devenir la première banque reconnue pour son engagement total en faveur de l'eau.

Concrètement, depuis 1 an, la dynamique est lancée au cœur de nos territoires. Toutes les Banques Populaires s'engagent : plus de 200 actions régionales et 50 associations en lien avec l'eau sont soutenues et recensées par notre *Empreinte Coopérative et Sociétale*. En 2025, plus de 15 500 représentants de nos parties prenantes ont été mobilisés - administrateurs, collaborateurs, clients sociétaires et partenaires.

Les Banques Populaires sont aussi aux côtés de tous ceux qui partagent les valeurs des sports nautiques, comme en témoigne notre engagement historique dans la voile depuis 35 ans. En complément, les Banques Populaires collaborent désormais avec l'Astee, la Fondation Terre d'Eau de VNF et Réseau Entreprendre®.

Créée par et pour les entrepreneurs, première banque des entreprises depuis 16 années consécutives*, Banque Populaire est la banque de référence de ceux qui entreprennent dans les territoires. Or, l'eau est un véritable enjeu de performance et de continuité pour les entreprises, partout en France et quel que soit le domaine d'activités.

C'est le sens du partenariat fécond avec les équipes de Réseau Entreprendre® pour donner naissance à ce guide de l'eau dédié aux entrepreneurs, ADN commun des Banques Populaires et de Réseau Entreprendre®.

C'est pourquoi, je suis particulièrement fier et heureux de la parution de ce guide, fruit d'une responsabilité partagée et d'un travail collaboratif pour mieux sensibiliser et préparer les TPE-PME à une gestion plus durable de l'eau. Cette illustration tangible témoigne de notre mobilisation pour contribuer à faire de l'eau une priorité pour les générations futures.

**Philippe Hourdain,
Président de la Fédération Nationale des Banques Populaires**

*Source : étude de référence Kantar PME-PMI Banque, 2025.

01

Les enjeux de l'eau pour les TPE-PME dans les années à venir

La question de l'eau s'impose aujourd'hui comme un enjeu stratégique majeur pour l'ensemble des entreprises. Le changement climatique, les sécheresses récurrentes, la raréfaction des ressources et les nouvelles exigences réglementaires placent la gestion de l'eau au cœur des politiques de durabilité et de compétitivité. Dans ce contexte, la capacité d'adaptation des entreprises devient un levier essentiel pour préserver leur performance et créer un avantage concurrentiel durable.

- › **État des lieux sur la ressource en eau en France**
- › **Point sur les différents usages de l'eau par les TPE-PME**
- › **Les raisons qui font de l'eau un enjeu stratégique pour les années à venir**

› ÉTAT DES LIEUX SUR LA RESSOURCE EN EAU EN FRANCE

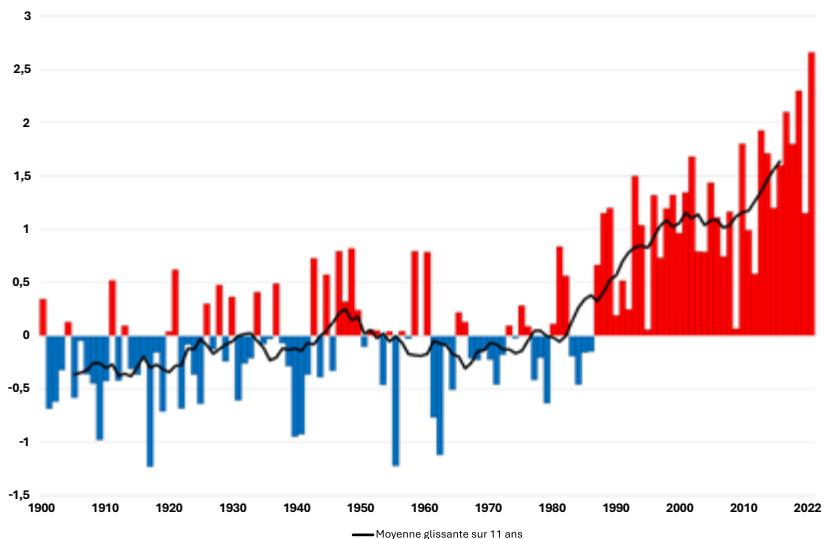
Aujourd’hui en France, la ressource en eau est soumise à de fortes tensions, accentuées par les effets du changement climatique. Celui-ci entraîne une augmentation de la fréquence et de l’intensité des aléas météorologiques tels que inondations, montées des eaux, tempêtes et sécheresses. Ces phénomènes impactent directement l’accès à la ressource en eau, tout en dégradant sa qualité, notamment par des processus d'eutrophisation¹ et d’altération des milieux aquatiques.

Dans ce contexte, les températures moyennes annuelles en France métropolitaine ont déjà augmenté par rapport à la normale historique (1961-1990) et cette tendance devrait se poursuivre d’ici 2050, avec des conséquences majeures sur la disponibilité et la gestion de l’eau.

Selon le ministère de la Transition écologique, la France connaît une diminution progressive des volumes d'eau renouvelable, particulièrement marquée dans la moitié sud du pays, où les épisodes de sécheresse deviennent plus fréquents et intenses.

Selon le rapport *Sobriété : vers un nouveau modèle de financement des services d'eau et d'assainissement*, élaboré par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E), à l’été 2050, il y aura 10% de cumuls de pluie en moins et 15 à 27 jours supplémentaires de sécheresses des sols comparé à la période 1976-2005. 2 milliards de mètre cube d'eau manqueront si la demande reste stable.

Écart à la normale² en degrés Celsius des températures moyennes annuelles, en France métropolitaine

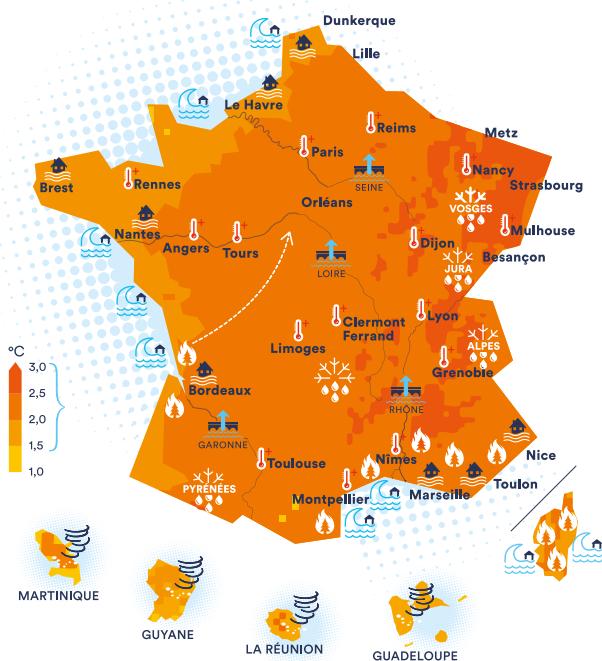


© Service des données et études statistiques (SDES) – ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires

¹ L'eutrophisation des milieux aquatiques est un déséquilibre du milieu provoqué par l'augmentation de la concentration d'azote et de phosphore.

² Normale = moyenne mesurée entre 1961-1990. Sources : Météo-France ; Onerc, 2023

Impact du changement climatique en France déjà visible et à venir d'ici 2050



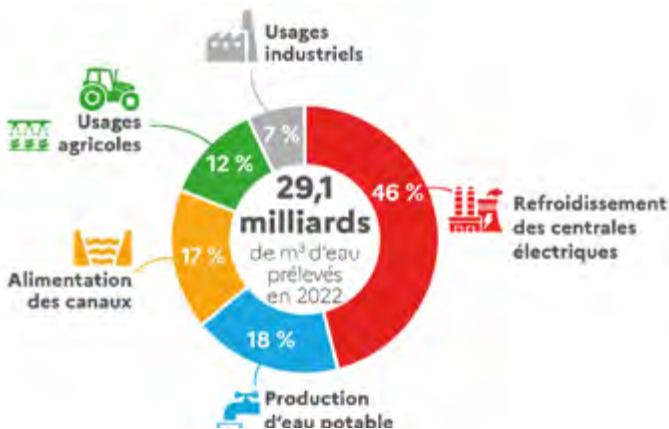
Source : Observatoire national des effets du réchauffement climatique, novembre 2018. © SDES – Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires

Les enjeux de l'eau sont considérables et se concentrent autour de mots clé : la qualité et la quantité de l'eau.

- 1 Travailler la sobriété hydrique, les sujets liés à la consommation mais également à l'efficacité hydrique, l'efficience de l'eau, les changements des pratiques pour une meilleure gestion et un meilleur partage de l'eau.
- 2 Contenir et traiter les problèmes de pollutions y compris ceux de la qualité de l'eau dus aux effets indirects. Les angles d'approche peuvent être la prévention, la gestion, la détection, les effluents, la protection de l'eau contre la pollution et les micropolluants.
- 3 Protéger les ressources en quantité et qualité et prévenir les risques physiques, sociaux, économiques, surtout ceux liés à la chaîne de valeur du cycle de l'eau. Protéger c'est s'intéresser au sujet des déchets, de l'innovation, de l'énergie, de la qualité des cours d'eau (réchauffement des rivières), mais aussi à la question de l'eau sur les projets d'urbanisme et sur l'exploitation des infrastructures.
- 4 Optimiser la ressource à travers la réutilisation des eaux usées, la récupération des eaux de pluie, la réflexion sur le retour sur investissement en matière de traitement.

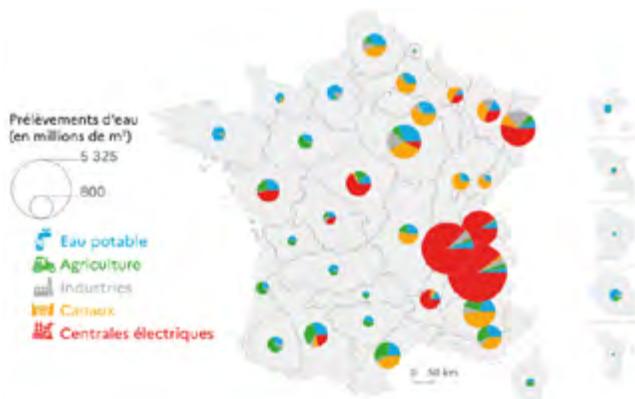
Face à ces défis, la gestion durable de la ressource est essentielle pour garantir l'accès à l'eau potable, soutenir l'agriculture, l'industrie et préserver la biodiversité. La mobilisation collective et la mise en œuvre de stratégies durables sont donc indispensables pour répondre aux tensions croissantes sur la ressource en eau en France. La sensibilisation des citoyens et des entreprises à une gestion responsable constitue un levier indispensable pour préserver cette ressource vitale pour les générations futures.

Prélèvements d'eau selon l'utilisation dans les sous-bassins hydrographiques français en 2022 (hors hydroélectricité)



© SDES – Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. CGDD, 2025 - Bertrand Gaillet

Prélèvements d'eau selon l'utilisation dans les sous-bassins hydrographiques français en 2023. Des disparités d'usages en fonction des territoires



Source : données issues de la Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE). Traitements SDES par sous-bassin hydrographique, 2023

› POINT SUR LES DIFFÉRENTS USAGES DE L'EAU PAR LES PME EN FRANCE

L'Association des professionnels de l'eau et des déchets (Astee) a lancé en 2025 l'étude *L'eau et les PME en France : panorama de situation*. Celle-ci recense les différents usages de l'eau dans les PME à savoir :

- › **35 % pour les usages sanitaires :** cela inclut les toilettes, le lavage des mains, la vaisselle et le nettoyage général. Ils représentent la part la plus importante de la consommation d'eau, soulignant l'importance de l'hygiène et du confort dans les locaux professionnels.
- › **27 % pour l'eau de process / processus industriel :** ceci regroupe les usages tels que le rinçage, la pulvérisation, le refroidissement, le lavage des process industriels ou encore l'alimentation des chaudières. L'eau est ici un élément clé pour le fonctionnement des installations industrielles et la qualité des produits.
- › **15 % pour l'eau ingrédient :** cet item couvre l'eau de haute qualité utilisée directement dans la fabrication des produits, ce qui nécessite un contrôle strict de sa pureté et de ses caractéristiques.

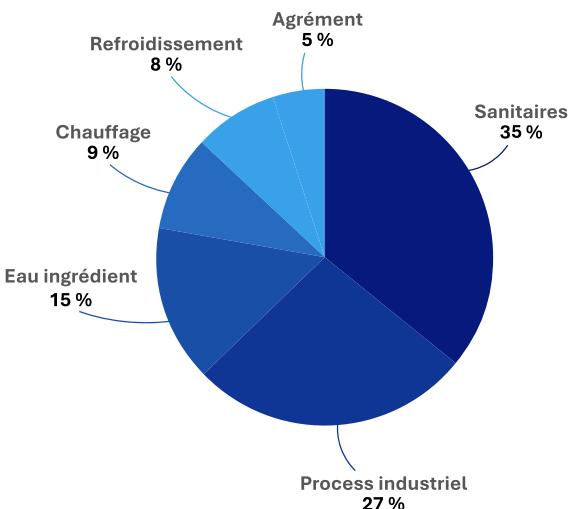
› **9 % pour l'eau de chauffage :** utilisée pour les radiateurs, chaudières et pompes à chaleur, cette eau contribue au confort thermique des bâtiments et au fonctionnement des équipements de chauffage.

› **8 % pour l'eau de refroidissement :** employée dans les centrales électriques, installations industrielles, moteurs thermiques et centres de données, cette eau permet de dissiper la chaleur et d'assurer la performance des équipements.

› **5 % pour l'eau dagrément :** utilisée pour les fontaines décoratives, les bassins d'ornement et les piscines naturelles ou biologiques. Cette eau contribue à l'esthétique et au bien-être sur les sites des entreprises.



Usages de l'eau dans les PME



Ces données montrent que les usages sanitaires et industriels dominent la consommation d'eau dans les PME. Cela oriente les actions prioritaires pour une meilleure gestion et préservation de cette ressource précieuse.

Zoom sur les éco activités

Les éco activités regroupent les entreprises, administrations et associations ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion durable des ressources naturelles. Si elles occupent une place encore modeste dans l'ensemble des activités économiques françaises, les éco activités progressent plus vite que l'ensemble de l'économie, tirées par la croissance de l'agriculture biologique, des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

Elles constituent 2,7 % de la valeur ajoutée de l'économie nationale. En 2022, leur valeur ajoutée s'élevait à 62,9 Mds €, soit 2,7 % de celle de l'ensemble des branches au niveau national.

Les énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie, la gestion des déchets et des eaux usées et la protection des sols et des masses d'eau (y compris l'agriculture biologique) en génèrent 70 %. Entre 2004 et 2022, cette valeur ajoutée s'est accrue en moyenne de 4,7 % par an contre 2,5 % pour l'ensemble de l'économie (respectivement + 3,3 % et + 1,1 %, hors inflation). Leur part dans la valeur ajoutée totale passe ainsi de 1,8 % en 2004 à 2,7 % en 2022.

La valeur ajoutée des éco activités progresse moins vite en 2022 qu'en 2021 (+ 8 % vs + 15 %). Cette forte croissance était liée à un rattrapage suite aux confinements de 2020 entraînant la mise à l'arrêt temporaire de différentes activités.

Extrait du Bilan environnemental de la France, édition 2024

➤ **LES RAISONS QUI FONT DE L'EAU UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LES ANNÉES À VENIR**

L'eau représente un enjeu stratégique majeur pour les entreprises, pour plusieurs raisons majeures

- 1 Facteur de production essentiel :** de nombreux secteurs industriels, tels que l'agroalimentaire, l'énergie, la chimie, le textile ou encore l'électronique, dépendent directement de l'eau. Une pénurie ou une dégradation de sa qualité peut entraîner l'arrêt complet d'une chaîne de production, impactant ainsi la continuité des activités.
- 2 Enjeu financier et opérationnel :** les aléas climatiques comme les sécheresses, les inondations ou les restrictions d'usage peuvent générer des surcoûts importants, provoquer des arrêts de production ou entraîner des pertes de parts de marché, affectant la performance économique des entreprises. Il est à noter que 48% du territoire est en risque de retrait gonflement argile (source BRGM).
- 3 Enjeu réglementaire et juridique :** les normes relatives aux prélèvements, rejets et traitements de l'eau, deviennent de plus en plus strictes. Leur non-respect expose les entreprises à des sanctions financières et pénales, mais aussi à des risques importants pour leur image et leur réputation.
- 4 Levier d'image et de réputation :** optimiser l'usage de l'eau, recycler cette ressource ou investir dans des technologies propres sont autant d'opportunités pour réduire les coûts et innover. Les entreprises qui anticipent ces enjeux renforcent leur résilience et valorisent leur image auprès des clients, partenaires et investisseurs.
- 5 Innovation et compétitivité :** l'amélioration de la gestion de l'eau favorise l'innovation et la compétitivité. En adoptant des pratiques durables, les entreprises peuvent non seulement réduire leur impact environnemental, mais aussi se différencier sur le marché.

En résumé, pour une entreprise, l'eau est un enjeu stratégique car elle représente à la fois :

- **un coût à maîtriser,**
- **un risque à anticiper,**
- **une capacité à s'adapter,**
- **et un atout stratégique pour renforcer sa durabilité et sa réputation.**



➤ LA CAPACITÉ D'ADAPTATION ET L'AVANTAGE CONCURRENTIEL DES ENTREPRISES

Anticiper, innover, transformer

S'adapter signifie avant tout être capable de prévoir et d'ajuster ses pratiques. Les entreprises les plus performantes intègrent la gestion de l'eau dans leur stratégie globale en mesurant leurs consommations, identifiant les risques hydriques et développant des solutions innovantes.

Cela peut passer par :

- **l'optimisation des procédés industriels** pour réduire la consommation d'eau,
- **la réutilisation ou le recyclage** des eaux usées dans une logique d'économie circulaire,
- **l'investissement dans des technologies vertes** (capteurs intelligents, traitement avancé, monitoring en temps réel),
- **la sensibilisation des collaborateurs** à une gestion responsable de la ressource.

Cette capacité à évoluer en permanence permet non seulement de faire face aux contraintes climatiques, mais aussi de saisir de nouvelles opportunités économiques.

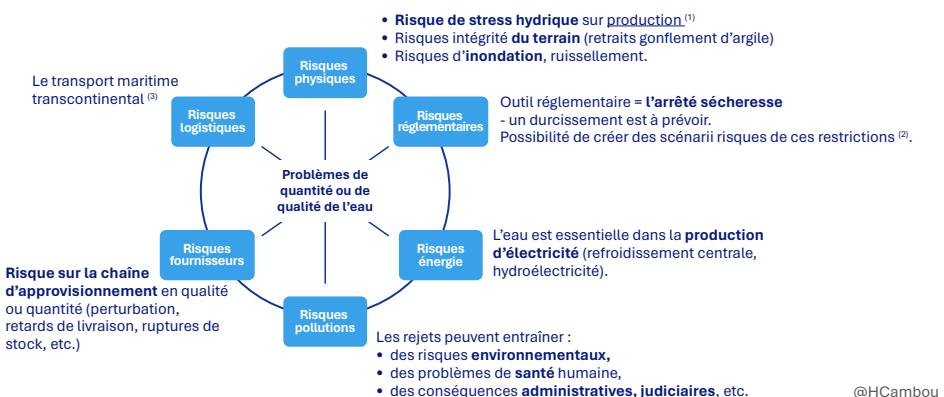
L'adaptation comme moteur d'avantage concurrentiel

- **Réduction des risques opérationnels** : continuité d'activité même en cas de restrictions.
- **Amélioration de l'image de marque** : attractivité accrue pour les clients, investisseurs et talents.
- **Optimisation économique** : baisse des coûts liés à l'eau et à l'énergie.
- **Positionnement différenciant sur les marchés** où la durabilité devient un critère de sélection (l'eau figure dans l'un des 17 ODD de l'ONU).

La gestion durable de l'eau devient ainsi un facteur clé de succès pour les entreprises souhaitant assurer leur pérennité et leur développement dans un contexte économique et environnemental en mutation.

LES RISQUES DIRECTS POUR LES ENTREPRISES

sur la rentabilité, la production, l'image, la responsabilité, l'exploitation...



(1) Diminuer la possibilité de consommer à cause des restrictions d'approvisionnement, du débit insuffisant au niveau station pompage.

(2) cf. « L'état des nappes » par le BRGM. À noter que les entreprises qui ont fourni des efforts de prélèvements sont épargnées des restrictions. (3) ex: canal de Panama, trafic fluvial.



➤ JEAN-FRANÇOIS NARDOT-PEYRILLE

Fondateur de Geonat, cabinet d'études spécialisé en milieux aquatiques

Président de Réseau Entreprendre®

Vous avez créé Géonat environnement, bureau d'études spécialisé en milieux aquatiques, études de baignades, ouvrages hydrauliques et gestion des problématiques liées à l'eau. Quel constat faites-vous sur la gestion de la ressource en eau, notamment par les entreprises ?

L'eau est devenue un enjeu stratégique, au même titre que l'énergie ou les matières premières. Le changement climatique, la prise en compte du milieu naturel et la réglementation font de l'eau un sujet de résilience et interrogent notre capacité à vivre ensemble sur un même territoire. Pour les entreprises, l'eau est à la fois une ressource vitale, un risque majeur (pénurie, coûts, image, réglementation) et une opportunité stratégique d'innovation et de différenciation. Aujourd'hui ce sont principalement les entreprises les plus consommatrices qui se sentent concernées par ce sujet (souvent avec une clef d'entrée financière ou réglementaire), alors que c'est un enjeu transversal qui devrait être pris en compte par tous, sur la base d'un constat de bon sens : il n'y a pas de vie, et donc pas d'entreprise, sans eau !

Selon vous, à quels risques les entreprises devront-elles faire face dans les années à venir ? Comment peuvent-elles mieux se prémunir ?

Les risques liés à l'eau sont multiples et sont fonction du secteur d'activité, de l'historique de gestion de cet enjeu et du territoire d'implantation. La non prise en compte de ce sujet dans la vision et la stratégie constituerait, quelle que soit l'entreprise, un risque majeur à moyen et long terme. La mise en place d'un diagnostic, puis d'un plan d'action, incluant un suivi des consommations, et éventuellement des innovations ou des nouvelles pratiques, constituent souvent une réponse pertinente. Une bonne gestion de l'eau combine sobriété, circularité, innovation, mobilisation interne et ancrage territorial. Cela en fait un sujet à la fois opérationnel (réduction des risques, économies) et stratégique (image, attractivité, compétitivité).

Plus globalement, comment les entreprises peuvent-elles contribuer à une meilleure préservation de la ressource en eau ?

Réduire les consommations, recycler, réutiliser, innover sont des leviers pour renforcer la résilience et la compétitivité de nos entreprises. La prise en compte de cet enjeu permet des économies d'eau concrètes, des pratiques plus durables et innovantes, des équipes sensibilisées et mobilisées, et la reconnaissance de l'engagement RSE de l'entreprise. Les chefs d'entreprise ne sont pas seulement les gestionnaires de bilans et de chiffres. Ils sont les garants de l'avenir de leurs entreprises, de leurs collaborateurs et de leur territoire. Prendre en compte la gestion de l'eau dans les stratégies d'entreprise, ce n'est pas céder à une mode, c'est faire preuve de vision, de responsabilité et de leadership !

02

Mes premiers pas pour mieux gérer l'eau dans mon entreprise

- › Comment lire sa facture d'eau
- › Les questions à se poser pour faire le point sur son utilisation de l'eau et identifier sa dépendance
- › Les premières étapes pour optimiser la consommation d'eau au sein de son entreprise
- › Quelques exemples de bonnes pratiques sectorielles

› COMMENT LIRE SA FACTURE D'EAU ?

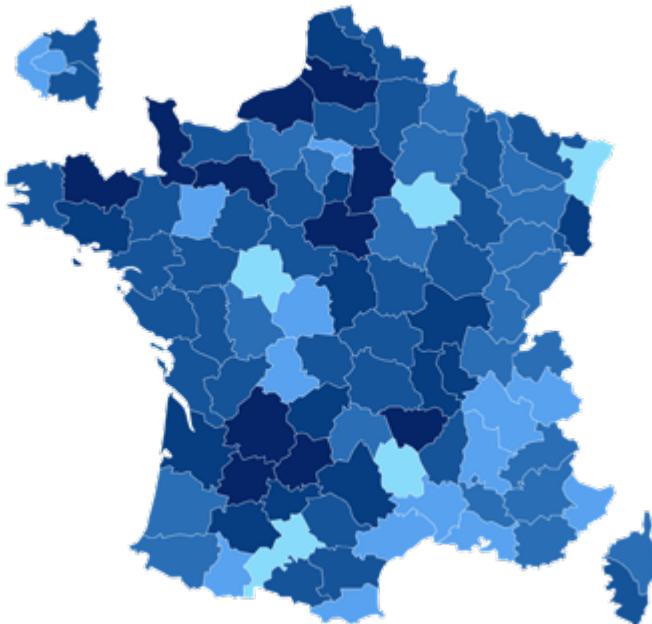
Le schéma typique de la facture d'eau d'une entreprise se décompose de la manière suivante :

- › **Consommation d'eau** : volume d'eau consommé en m³, mesuré par compteur.
- › **Part variable** : prix au m³ multiplié par la consommation. Couvre les coûts liés à la production, distribution, traitement et assainissement.
- › **Part fixe** : abonnement ou frais fixes liés au service (entretien des réseaux, abonnement au compteur, etc.).
- › **Taxes et redevances** : contributions aux agences de l'eau, taxes locales, redevances pour pollution, etc.
- › **TVA** : taxe sur la valeur ajoutée appliquée sur le total HT.

Etat des lieux et prévisions tarifaires

En 2025, le tarif moyen facturé aux particuliers est de 4,76 € le m³, soit environ 570 € par an et par ménage (source : France Eau Publique). Cette dépense, souvent sous-estimée, représente près de 1 % du budget familial.

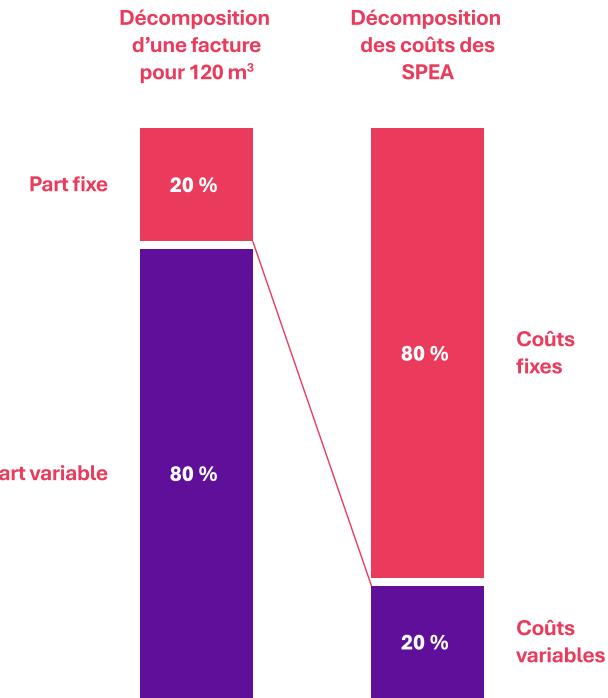
Face à la vétusté des réseaux et aux contraintes climatiques, il est prévu une hausse de 30 % à 50 % d'ici 2030, ce qui pourrait porter la facture annuelle à plus de 855 € dans certaines communes.



Prix eau total en € TTC/m³

● 3,50 € < ● 3,50 € - 4 € ● 4 € - 4,50 € ● 4,50 € - 5 € ● 5 € - 5,5 € ● 5,50 € <

La décomposition moyenne des factures et coûts est la suivante :



Source FP2E



› LES QUESTIONS À SE POSER POUR FAIRE LE POINT SUR SON UTILISATION DE L'EAU

Face à de tels défis, pour mieux gérer la ressource en eau dans son entreprise l'Astee propose à chaque dirigeant de TPE-PME de s'interroger sur sa gestion de l'eau, en répondant aux questions listées ci-dessous. À long terme, s'adapter aux changements structurels est un moyen de se différencier. Les entreprises capables d'anticiper et d'innover sortiront du lot dans des secteurs en pleine transformation. Ces changements structurels interviendront de plusieurs façons.

1. À quoi sert l'eau dans mon entreprise ?

- › Quels sont les différentes utilisations dans mon activité (sanitaires, process industriel, chauffage, refroidissement, ingrédient, agrément...) ?
- › Quelle est la part de chaque usage dans ma consommation totale ?

2. Quelles sont mes sources d'approvisionnement ?

- › D'où provient l'eau utilisée (réseau public, forage, rivière, eaux pluviales, autres industriels...) ?
- › Sont-elles fiables et durables ?

3. Comment mesurer et suivre ma consommation d'eau ?

- › Ai-je un plan de comptage avec des compteurs installés sur chaque usage/poste consommateur ?
- › Est-ce que je suis l'évolution de ma consommation dans le temps (quotidien, hebdomadaire, saisonnier) ?
- › Ai-je identifié des anomalies ou des surconsommations ?

4. Quelle est la qualité et la quantité d'eau disponible ?

- › Ai-je suffisamment d'eau en quantité et en qualité pour assurer mes besoins actuels et futurs ?
- › Quels sont les autres utilisateurs d'eau autour de mon site et comment leurs usages impactent-ils ma ressource ?



5. Quels sont les risques liés à l'eau pour mon entreprise ?

- › Suis-je préparé à gérer une pénurie ou une restriction d'eau ?
- › Existe-t-il des plans de continuité ou de gestion de crise en cas de réduction de l'accès à l'eau ?
- › Quels sont les impacts possibles d'une pollution ou d'une situation extrême (canicule, sécheresse prolongée) sur mon activité ?

6. Quelles sont mes obligations réglementaires ?

- › Connais-je les normes applicables à mes prélèvements, rejets et traitements d'eau ?
- › Mes analyses et contrôles sont-ils adaptés en fréquence et en qualité ?
- › Ai-je centralisé les documents réglementaires liés à l'eau ?

7. Comment optimiser ma gestion de l'eau ?

- › Ai-je envisagé des solutions pour réduire ma consommation (réutilisation, recyclage, amélioration des process) ?
- › Ai-je identifié les coûts liés à l'eau (prix d'achat, traitement, énergie associée) ?
- › Existe-t-il des aides ou accompagnements pour améliorer mon efficience hydrique ?

8. Qui est responsable de la gestion de l'eau dans mon organisation ?

- › Ai-je sensibilisé mes collaborateurs aux enjeux de l'eau ?
- › Comment mes fournisseurs et partenaires s'adaptent-ils aux contraintes liées à l'eau ?

9. Y a-t-il une opportunité de développement à ce que mon produit ou mon entreprise soit durable en eau ?

- › Puis-je gagner de la valeur à être un acteur du territoire responsable sur la question de l'eau aujourd'hui ? demain ?
- › Mes clients, investisseurs, parties prenantes me privilégieront-ils et apprécieront-ils la mise en place d'un système d'exploitation vertueux de la gestion de l'eau ?

Se poser ces questions permet au dirigeant d'avoir une vision claire de sa consommation d'eau, des risques associés et des leviers d'amélioration pour une gestion durable et économique de cette ressource précieuse. Pour approfondir cette démarche, les entreprises spécialisées dans la gestion de l'eau peuvent accompagner les PME dans l'évaluation, l'optimisation et la surveillance de leur usage de l'eau.

➤ **LES PREMIÈRES ÉTAPES POUR OPTIMISER LA CONSOMMATION D'EAU AU SEIN DE SON ENTREPRISE**

Une fois les réponses apportées à ces questions, l'Astee a formulé les premières étapes à suivre pour optimiser efficacement la ressource en eau d'une entreprise.

1. Réaliser un diagnostic précis de sa consommation : la première étape consiste à collecter et analyser les données de consommation d'eau, en relevant les volumes consommés sur une période donnée, identifiant les différents postes de consommation (processus de production, sanitaires, nettoyage, etc.). L'installation de compteurs d'eau spécifiques sur les différents circuits peut aider à obtenir une vision fine et détaillée.

2. Identifier les sources de gaspillage et les pertes : après le diagnostic, il faut repérer les fuites, les usages inefficaces ou les équipements obsolètes. Cela peut inclure des fuites sur les réseaux internes, des robinets qui coulent, des équipements de production gourmands en eau ou des pratiques non optimales. Un audit technique peut être réalisé pour détecter ces points faibles.

3. Former et sensibiliser les collaborateurs : la consommation d'eau dépend aussi des comportements. Il est important de sensibiliser les équipes aux enjeux de l'eau et de les former aux bonnes pratiques, comme fermer les robinets, limiter les nettoyages à l'eau ou la réutiliser quand c'est possible. Une communication régulière et des affichages pédagogiques peuvent renforcer cet engagement. Des actions de sensibilisation peuvent être mise en place avec l'appui d'associations, de prestataires comme Waterfamily, Oieau, ou autres.(format jeu webinaire séminaire quizz...)

4. Mettre en place des actions correctives et d'amélioration : sur la base du diagnostic et des observations, la PME doit planifier des actions concrètes : réparation des fuites, remplacement d'équipements par des modèles économies (robinets à débit réduit, systèmes de recyclage d'eau, etc.), optimisation des process industriels pour réduire la consommation, installation de dispositifs de contrôle et d'alerte.

5. Suivre et mesurer les résultats : après la mise en œuvre des actions, il est essentiel de suivre régulièrement la consommation pour mesurer les économies réalisées et ajuster les pratiques. L'analyse périodique des factures d'eau et des relevés de compteurs permet d'évaluer l'efficacité des mesures prises.

6. Intégrer la gestion de l'eau dans la stratégie globale de développement durable : pour pérenniser les efforts, la gestion de l'eau doit être intégrée dans la politique environnementale de l'entreprise, avec des objectifs clairs, des indicateurs de performance et une implication de la direction. Cela peut aussi ouvrir la voie à des certifications environnementales valorisantes. Une analyse des risques liés à l'eau (défaut qualité, quantité, risques environnementaux,etc.) sous forme de matrice peut servir à affiner les stratégies.

7. S'intégrer et participer à des réseaux d'entreprises sur la thématique de l'eau
(cluster de l'ADEME, cluster eau et climat sur l'agglomération d'Agen, cluster EMS Paris, rassemblements des pôles de compétitivité sur l'eau...).

En suivant ces étapes, une PME peut non seulement réduire ses coûts liés à sa consommation d'eau, mais aussi contribuer à la préservation de cette ressource précieuse, tout en améliorant son image auprès de ses clients et partenaires.

L'innovation est une réponse à chacun des enjeux de l'eau pour *Faire sans, faire mieux, faire plus*. L'eau est au centre de plusieurs domaines d'innovations (techniques, sociales, économiques).

L'Europe est à la pointe en matière d'inventions dans les technologies de l'eau. Avec 1031 familles de brevets internationales (FBI), la France est le 2^e pays en Europe¹ concernant les grands domaines relatifs à l'eau - Veolia 1^{er}, CNRS 3^e, Suez 5^e.

L'innovation peut être au service des entreprises avec des sujets d'actualité comme l'économie circulaire, l'éco-conception² des produits. Aujourd'hui, peu d'initiatives sont lancées pour sensibiliser à l'achat de produits moins « eau-mnivore ». Il ne semble pas exister de « water-score », à l'image du nutriscore, pour évaluer le produit mais des solutions techniques semblent en cours. Idem sur les labels produits en lien avec la consommation d'eau. Mais l'idée peut émerger au vu des risques sur la quantité et la qualité.

La recherche à travers les universités, les écoles, les pôles de compétitivité (Aquaalley, Aquanova), les réseaux techniques (Astee s'inscrit dans une démarche interdisciplinaire autour de l'eau : technique, géologie, biologique, chimie, mécanique, écologie, sociologie, sciences politiques, etc.) représentent des pistes à creuser. Ces travaux visent à explorer les différentes composantes de la dynamique d'un socio-hydrosystème et leurs interactions avec leurs environnements. Les recherches sont multiples au service des territoires et des entreprises.

¹ Après l'Allemagne et le 5^e au niveau mondial.

² Éco-conception : production des bien et de services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Elle adapte leur produit, leur fournisseur. Cela peut même devenir un argument marketing produit ex : L'Oréal qui étudie des shampoings moins consommateur d'eau.

➤ EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS : INDUSTRIE, SERVICES, AGRICULTURE...

Certains secteurs économiques, et plus spécifiquement certaines entreprises, ont mis en place de bonnes pratiques pour être plus performants dans leur gestion de l'eau. Ces bonnes pratiques leur ont permis de s'inscrire dans une démarche de "performance environnementale rentable".

Réduction des consommations dans le secteur agro-alimentaire

Une entreprise du secteur agro-alimentaire utilisait des quantités importantes d'eau pour le lavage des produits et des lignes de production, le nettoyage des sols et des équipements et le refroidissement de certains processus thermiques. La facture d'eau représentait un coût croissant et les autorités locales ont alerté le dirigeant sur la nécessité de réduire les prélevements dans le réseau communal.

L'entreprise a mené les actions suivantes :

- › L'installation de compteurs d'eau par atelier, afin d'identifier les postes les plus gourmands.
- › La récupération des eaux de process (eaux de cuisson et de rinçage) pour un premier lavage avant nettoyage final à l'eau potable.
- › Le remplacement des jets d'eau en continu par des lances à coupure automatique et des nettoyeurs haute pression basse consommation.
- › Une formation du personnel à des pratiques de nettoyage raisonnées.

Deux ans après le lancement des premières actions, les résultats obtenus, étaient flagrants :

- › Une réduction de 35 % de la consommation d'eau.
- › Un retour sur investissement grâce à la baisse des factures d'eau et d'assainissement.
- › La diminution des volumes d'eaux usées rejetées et des coûts de traitement.

Réduction des rejets d'eaux pluviales dans l'industrie

Un site industriel était entièrement imperméabilisé (toitures, parkings, zones logistiques). Lors des fortes pluies, une grande quantité d'eaux pluviales partait directement dans le réseau d'assainissement (réseau unitaire), provoquant des surcoûts de traitement, un risque de débordement du réseau communal et un impact environnemental négatif (pollution par lessivage de métaux et d'huiles).

Dans ce contexte, l'entreprise a mis en œuvre le programme suivant :

- › La création d'une noue paysagère et de bassins de rétention pour ralentir et infiltrer les eaux pluviales sur place.
- › Le remplacement progressif de surfaces imperméables (parkings, allées) par des revêtements perméables (dalles drainantes, graviers stabilisés).
- › L'installation d'un séparateur d'hydrocarbures pour traiter les eaux ruisselant depuis les zones à risque (chargement, stockage).
- › La récupération des eaux de toiture dans une citerne de 100 m³, utilisée pour l'arrosage des espaces verts, le nettoyage des sols et certains usages techniques (refroidissement).

Les résultats obtenus furent manifestes :

- › La réduction de 80 % des volumes d'eaux pluviales rejetées vers le réseau public.
- › La suppression des surcharges du réseau lors des pluies intenses.
- › La réutilisation annuelle d'environ 1 500 m³ d'eau de pluie, l'amélioration du cadre paysager et de la biodiversité locale (noue végétalisée, zones humides recréées).





➤ BÉATRICE ARBELOT,

Vice-présidente de l'Astee en charge des entreprises

Quel rôle l'Astee entend-elle jouer auprès des entreprises pour les accompagner face aux enjeux croissants liés à la gestion de l'eau et les aider à mieux les appréhender ?

L'Astee a toujours eu pour mission, depuis sa fondation en 1905, de créer un espace d'échanges en vue de l'élaboration de l'expertise scientifique et technique de référence entre les acteurs publics et privés autour des thématiques de l'eau et des déchets. Aujourd'hui, face aux tensions croissantes sur la ressource en eau, tant sur les sujets de qualité que de quantité, il est essentiel d'impliquer davantage dans la réflexion et l'action les entreprises. Il faut les sensibiliser à ce sujet qui va devenir de plus en plus stratégique pour leurs activités et en tant qu'acteur intégré dans un territoire qui peut être sujet à ces tensions sur la ressource.

Notre rôle est d'apporter une expertise, des espaces d'échanges et des outils concrets pour les aider à conscientiser et intégrer la dimension "eau" dans leur stratégie. En somme, l'Astee agit comme un facilitateur et diffuseur de bonnes pratiques. C'est aussi un solide réseau implanté dans les territoires qui partage des retours d'expérience permettant de nourrir la réflexion.

Début 2025, nous avons créé au sein de notre Comité de la recherche un groupe de travail dédié aux PME, pour mieux comprendre leurs réalités, leurs besoins et les freins qu'elles rencontrent. C'est un lieu d'échange, d'écoute et de co-construction. Notre ambition est de leur apporter des clés de compréhension, des retours d'expérience et des outils concrets pour les aider à intégrer la question de l'eau dans leurs stratégies.

Comment les entreprises peuvent-elles concrètement s'engager pour mieux intégrer la gestion de l'eau dans leur stratégie, leur process ou leurs décisions d'investissement et mieux gérer leur consommation pour la préserver ?

Il existe de nombreux leviers. Le premier consiste à mieux connaître sa consommation : mesurer, suivre, comprendre d'où viennent les principaux usages. À partir de là, des actions peuvent être engagées pour optimiser les usages, améliorer les procédés (détecter les fuites, recycler ou réutiliser certaines eaux). Au-delà de la technique, il s'agit aussi de faire évoluer les pratiques internes : sensibiliser les collaborateurs, intégrer la dimension "eau" dans les décisions d'investissement ou les achats et collaborer avec d'autres acteurs du territoire. Il faut intégrer la gestion de l'eau dans une démarche globale de performance environnementale, ne pas la voir uniquement comme une contrainte. C'est aussi un facteur de compétitivité et d'innovation. Enfin, il faut anticiper les crises à venir, en particulier sur le volet quantitatif, le « trop d'eau » ou le « pas assez d'eau » étant des phénomènes appelés à devenir de plus en plus fréquents. C'est dans cet esprit que l'Astee a lancé en 2025 un questionnaire à destination des PME, visant à dresser un premier panorama de leurs perceptions et de leurs pratiques. Ces retours nous permettront de proposer des pistes d'accompagnement adaptées, fondées sur leurs besoins réels.

En quoi la coopération entre acteurs privés et acteurs publics est-elle devenue incontournable, et comment l'Astee contribue-t-elle à cette mise en synergie ?

L'eau est une ressource partagée, et les solutions doivent l'être aussi. Les collectivités, les opérateurs, les entreprises et les institutionnels doivent travailler ensemble pour anticiper les risques et partager leurs expériences, leurs innovations, de nombreux professionnels peuvent les accompagner dans cette démarche.

L'Astee, joue ce rôle de facilitateur en rassemblant au sein d'un même réseau des professionnels/experts de l'eau et des déchets, en créant les conditions d'un dialogue constructif et d'une intelligence collective au travers son ADN qui est la construction du consensus et favoriser ainsi une approche intégrée et pragmatique des transitions environnementales.

À travers nos groupes de travail, nos publications et nos partenariats, nous voulons permettre aux entreprises de mieux comprendre leur responsabilité, mais aussi leur potentiel d'action pour contribuer à une gestion durable de la ressource en eau.



03

L'eau, une ressource à gérer en équipe

- › Bonnes pratiques pour sensibiliser les collaborateurs à une meilleure utilisation de l'eau
- › Par qui se faire accompagner

➤ SENSIBILISER LES COLLABORATEURS À UNE MEILLEURE UTILISATION DE L'EAU



La mobilisation des parties prenantes : l'exemple des Banques Populaires

➤ KARINE PUGET,

Présidente du comité "Eau" de la FNBP,
Présidente de Banque Populaire du Sud

En 2024, la gestion des ressources en eau a été définie comme une des priorités stratégiques pour les Banques Populaires. En 2025, les Banques Populaires ont associé à la réflexion leur parties prenantes à travers trois grandes initiatives nationales, sous l'impulsion des membres du comité « eau » :

- Plus d'1,5 million de clients sociétaires ont été invités à prioriser nos 1res pistes d'action, comme la mise en place d'une carte en plastique recyclé, la création d'un placement engagé pour l'eau ou encore un livret d'épargne solidaire.
- L'ensemble des membres des conseils d'administration des Banques Populaires présents aux Université des administrateurs a été formé aux enjeux de l'eau.
- La journée de l'engagement a réuni les partenaires Banques Populaires pour travailler ensemble les synergies possibles autour de deux temps forts : l'eau et l'entrepreneuriat.

L'ensemble des retours a permis de constituer un levier de dialogue pour ancrer la thématique de l'eau comme un axe concret d'action au quotidien, et ensemble aller plus loin. Plus de 4,5 millions de personnes ont été sensibilisées au sujet, 50 chaires de recherches sont soutenues sur la filière eau et 21 écosystèmes naturels sont préservés par Banque Populaire et validés par un comité scientifique indépendant.

L'eau est un enjeu national mais les réponses sont régionales. Un groupe coopératif comme le nôtre offre ce maillage et fait de chaque maison-mère un acteur clef de la vitalité des territoires.

À la Banque Populaire du Sud, la gestion de l'eau est une priorité majeure de notre plan stratégique « ADN 2030 ». Nous accompagnons toutes nos clientèles dans leur transformation ou adaptation, avec une attention particulière pour les collectivités locales avec une enveloppe de 20 millions d'euros pour des projets d'eau, d'assainissement et de protection des ressources naturelles sur notre territoire.

Nous valorisons l'innovation et les solutions durables en mettant en lumière acteurs locaux par le biais de journées dédiées comme les « Aquabusiness Day », ou la parution de notre ouvrage « Entreprendre dans le sud – agir pour l'eau ».

Nous agissons aussi en lien étroit avec les associations pour ramasser les déchets et restaurer la biodiversité, grâce à l'engagement solidaire de nos collaborateurs.

Objectif ? Aller plus loin encore, notamment grâce à notre nouveau partenariat avec le pôle de compétitivité Aqua-Valley, afin de catalyser et mettre en relation les acteurs économiques locaux qui ont des besoins avec ceux qui détiennent les solutions.

Ainsi, le 11 décembre 2025, 160 invités étaient accueillis à l'Agora du Cres, près de Montpellier, pour le lancement de la 10e édition d'"Entreprendre dans le Sud". Cet ouvrage, qui est diffusé chaque année par la Banque Populaire du Sud, pour mettre en lumière les histoires uniques et inspirantes des entrepreneurs de son territoire, était consacré cette année aux initiatives remarquables pour faire face aux enjeux du stress hydrique, alliant performance économique et respect de l'environnement. Plusieurs tables rondes ont permis de partager les démarches d'adaptation et les innovations mises en œuvre pour lutter contre le gaspillage de l'eau. Point d'orgue de la soirée : la conférence d'Esther Crauser-Delbourg, économiste de l'eau. L'événement a attiré un public diversifié, notamment des clients, partenaires et représentants institutionnels, soulignant l'importance d'une action collective. Cette mobilisation montre qu'il est essentiel de rassembler les efforts de tous pour préserver cette ressource vitale.

Par qui se faire accompagner ?

Un entrepreneur souhaitant mieux gérer la ressource en eau peut s'appuyer sur plusieurs acteurs spécialisés qui offrent accompagnement technique, financier et stratégique. L'Astee propose une cartographie expliquant le rôle de chaque acteur.

- › **Les agences de l'eau :** elles ont pour mission d'aider les entreprises, artisans, industriels et agriculteurs à financer et valoriser leurs projets liés à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité. Elles collectent des redevances auprès des utilisateurs d'eau, qui servent à financer des actions de protection des milieux aquatiques sur les territoires. En retour, elles proposent un accompagnement technique et financier pour réduire les consommations, limiter les pollutions et protéger les écosystèmes. Cet appui est précieux pour mettre en œuvre des solutions adaptées et durables.
- › **Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) :** elles offrent un accompagnement individualisé permettant de réaliser un diagnostic complet de l'impact de l'entreprise sur l'eau portant sur :
 - La situation géographique (proximité de zones protégées, risques naturels, etc.).
 - La gestion de l'eau (origine, utilisation, traitement des eaux usées, gestion des eaux pluviales et de process).
 - La gestion des déchets et la prévention des risques de pollution.

Sur cette base, elles aident à co-construire un plan d'action, accompagnent sa mise en œuvre (notamment pour le montage des dossiers d'aide) et assurent un suivi. Ce diagnostic est souvent un prérequis pour solliciter les aides des agences de l'eau.

- › **Les fédérations professionnelles et associations spécialisées** : certaines fédérations et associations peuvent conseiller les entreprises, proposer des formations spécifiques et orienter vers des solutions techniques adaptées.
- › **Les banques et organismes financiers** : des institutions comme l'ADEME, Bpifrance, la Banque des Territoires, ou d'autres banques, peuvent soutenir financièrement les projets d'amélioration de la gestion de l'eau, *via* des prêts, subventions ou mécénat de compétences.
- › **Les bureaux d'études et sociétés spécialisées** : des experts techniques peuvent accompagner les entreprises dans la conception, la mise en œuvre et la maintenance des solutions de traitement, de recyclage ou d'optimisation de l'eau.

En résumé, l'entrepreneur dispose d'un écosystème d'acteurs complémentaires pour l'aider à évaluer, optimiser et financer la gestion durable de l'eau dans son entreprise. D'autres acteurs sont également pertinents comme les centres régionaux de l'innovation et du transfert de technologies (CRITT), le pôle de compétitivité Aquanova, les services de l'État, les collectivités, les chambres d'agriculture, les syndicats en charge de l'eau, etc.

Gestion de l'eau, préparez votre transition

La bonne nouvelle, c'est que vous n'êtes pas seul. **Les Banques Populaires affirment leur ambition de faire de l'eau, une priorité majeure, en accompagnant leurs clients, leurs sociétaires et tous les acteurs concernés dans leur projet de gestion durable de l'eau.**

Votre Banque Populaire dispose de toutes les solutions, d'équipes spécialisées sensibilisées à ces transitions. À vous, dirigeants, de saisir cette expertise pour transformer le risque « eau » en avantage concurrentiel durable. Le meilleur moment pour ouvrir ce dialogue, c'est maintenant, avant la prochaine sécheresse... ou la prochaine inondation.





➤ CLÉMENT HOUILLIER,

Co-fondateur d'AUMM

You avez développé Auum-S, un lave-verre révolutionnaire et surtout plus écologique. Il nettoie, désinfecte et sèche les verres en seulement 20 secondes, avec 10 centilitres d'eau et sans aucun produit chimique.

Pourquoi avez-vous souhaité lancer ce projet ? Quel était votre objectif ?

Notre mission est simple : remettre le réemploi au centre et réinventer le nettoyage, un secteur qui a trop peu évolué. Le jetable en est la preuve, on préfère jeter plutôt que nettoyer. Et l'alternative 2025 n'est pas enviable : un mug rincé aux toilettes, avec une éponge partagée... Nous voulons changer les usages en rendant le réemploi simple, rapide, ludique et écologique. Auum-S est une première réponse car il permet de nettoyer vite en consommant très peu d'eau, sans produit. Et nous irons plus loin avec d'autres produits dans les années qui viennent.

Comment les entreprises peuvent-elles agir pour réduire leur impact sur la qualité et le gaspillage de l'eau ? Avez-vous des recommandations de gestes quotidiens à adopter ?

La première étape consiste à sortir du jetable et à organiser le réemploi avec un point de nettoyage dédié - pas dans les sanitaires. C'est en moyenne entre 2 et 3 litres d'eau par nettoyage à la main. Il faut aussi mesurer pour comprendre, suivre les consommations, repérer les fuites, entretenir régulièrement mousseurs et joints. Côté équipement, des limiteurs de débit et des cycles courts adaptés aux usages font une vraie différence.

Quel conseil donneriez-vous à un entrepreneur qui souhaite optimiser sa facture d'eau et ainsi réduire son empreinte hydrique ?

Acheter un Auum-S bien sûr ! Plus globalement, commencez par mesurer. Ce qui ne se mesure pas, ne s'améliore pas. Faites une cartographie simple de vos usages (où, quand, combien) pour repérer les postes qui pèsent vraiment sur la facture. Traitez d'abord les *quick wins* en détectant et réparant des fuites (priorité absolue), réglant des débits, arrêtant les « rinçages à grandes eaux ».

04

**Financer mes projets
pour optimiser
ma consommation et anticiper
les risques liés à l'eau**

- › Gestion de l'eau, préparez votre transition



➤ ANTHONY CLEMENT,

Directeur du développement Banque Populaire
« Marchés professionnels et entreprises »

La relation de proximité avec le banquier est un atout stratégique pour pouvoir répondre aux enjeux de la transition environnementale. Au-delà du financement, elle permet de prendre un temps de recul sur les transformations à venir, et notamment la gestion et la préservation de l'eau.

Les dirigeant(e)s le constatent déjà : l'adaptation au changement climatique n'est plus un scénario lointain mais un facteur clé de compétitivité et de pérennité. Sécheresses, canicules, inondations, tensions sur la ressource... l'eau devient un risque physique majeur pour les entreprises. Derrière ces phénomènes, il y a des enjeux très concrets : continuité de production, sécurité des équipes, assurance, valeur de l'outil industriel.

Le bon réflexe, c'est d'en parler tôt avec sa banque. Le rôle du banquier n'est plus seulement de financer un besoin ponctuel, mais d'aider le dirigeant à structurer un véritable plan de transition.

Concrètement, comment ce sujet va être abordé par votre chargé d'affaires ? Il est important de partir d'un diagnostic partagé. C'est la raison pour laquelle nous mettons en place des entretiens spécifiques permettant un temps d'échange : *Votre site est-il situé en zone inondable ou en zone de stress hydrique ? Quel niveau de dépendance de votre modèle économique à l'eau ? Quels sont les fournisseurs ou clients critiques exposés à ces risques ? Avez-vous déjà engagé une réflexion sur ces sujets ?* Plus vos réponses seront précises, plus votre chargé d'affaires Banque Populaire pourra vous orienter au mieux. Cet exercice, réalisé avec votre banquier, permet de passer d'une inquiétude diffuse à un plan d'actions priorisé.

Ensuite, l'objectif est de transformer ce diagnostic en plan d'actions et d'investissement. En vous orientant si nécessaire vers des partenaires ou des organismes spécialisés pour qualifier et quantifier les besoins. Le banquier peut aussi vous aider à combiner financement classique et aides publiques. De nombreuses solutions peuvent être envisagées. En Banque Populaire, ces projets peuvent être financés via des enveloppes dédiées à la transition énergétique et environnementale adossées à la Banque Européenne d'Investissement. Mais également avec des prêts à impact ayant pour objectif d'encourager et d'accompagner les acteurs économiques dans leurs transitions vers des pratiques plus durables. Avec ce dispositif, chaque année, et durant toute la durée de vie du prêt, l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs de performance extra-financière (définis par l'entreprise) déclenche le calcul d'une bonification.

Enfin, parler climat avec son banquier, ce n'est pas seulement « cocher la case RSE ». C'est un levier de différenciation et de valorisation : une entreprise qui anticipe le risque hydrique renforce sa résilience, sécurise sa chaîne de valeur et améliore son image auprès des assureurs, investisseurs, collectivités et talents.

05

Le cas spécifique des inondations

- › Bien choisir son site
- › Quelles mesures à prendre si son entreprise est dans une situation à risque

Dans son livre blanc *Risques climatiques : réalités et solutions pour les entreprises*, Axa Prévention recense trois grandes catégories d'inondations :

- › par **ruissellement**, qui se produit lorsque les sols sont saturés en eau,
- › par **débordement**, provoqué par la sortie du cours de son lit,
- › par **remontée de nappe**, lorsque leur niveau remonte à un point tel que la nappe devient affleurante¹.

Les submersions marines, elles, adviennent dès lors que le niveau de la mer s'élève et inonde le littoral. On estime ainsi à 64 % la proportion de côtes françaises concernées par ce risque climatique². D'après le GIEC, le niveau des mers pourrait s'élever de 1,10 mètres d'ici 2100, concernant potentiellement plus de 1,4 milliards d'habitants.

- › **7 %** : c'est le taux de précipitations journalières extrêmes pour chaque degré de réchauffement climatique en plus. Ce type de phénomène favorise les inondations par ruissellement³.
- › **1/3** : c'est la part d'emplois potentiellement exposés à des risques liés aux inondations⁴.
- › **50 milliards €** : c'est l'impact projeté du péril inondation à horizon 2050 par rapport à 2010 (hors submersion marine)⁵.

¹ Rapport Langreney 2023 ; ² France Nature Environnement 2020 ; ³ Rapport Langreney ; ⁴ France Assureurs ; ⁵ France Assureurs



› BIEN CHOISIR SON SITE

Dans son livre blanc *Risques climatiques : réalités et solutions pour les entreprises*, Axa Prévention liste à l'attention des chefs d'entreprise quelques points d'attention indiquant une vulnérabilité particulière au risque (liste non exhaustive).

- › Un de mes sites se trouve à moins de 3 km d'un point d'eau ou du bord de mer.
- › Je stocke du matériel sensible à l'humidité ou des denrées périssables dans des contenants non étanches.
- › Certaines pièces de mon entreprise sont situées au sous-sol et ne disposent pas d'accès de secours en cas de crue.
- › Un de mes sites est situé en zone à risque d'inondation, d'après le Plan de prévention des risques naturels d'inondations de ma commune ou sur le site de Géorisques.
- › Les habitations, les sites et les trajets de mes collaborateurs, fournisseurs ou clients, sont situés en zone inondable.
- › Mon activité produit ou utilise des produits chimiques qui pourraient contaminer les sources d'eau environnantes.

› QUELLES MESURES À PRENDRE SI MON ENTREPRISE EST DANS UNE SITUATION À RISQUE

Dans son livre blanc *Risques climatiques : réalités et solutions pour les entreprises*, Axa Prévention propose pour le chef d'entreprise quelques actions de base pour se prémunir :

- › Construire les bâtiments surélevés par rapport au niveau du sol pour réduire les risques d'inondation.
- › Utiliser des matériaux résistants à l'eau et imperméables pour réduire les dommages potentiels.
- › Intégrer des systèmes de drainage efficaces autour des bâtiments pour évacuer rapidement l'eau de pluie.
- › Utiliser des moyens pour bloquer l'eau à l'extérieur du bâtiment (sacs de sable, barrières anti-inondation...).
- › Aménager une zone refuge pour le personnel.
- › Sécuriser la fourniture d'énergie et de fluides.
- › Sécuriser les systèmes de chauffage, de ventilation, de surgélation et de climatisation.
- › Sécuriser les télécommunications et les serveurs et préserver les équipements de sécurité (extincteurs).
- › Entreposer à l'abri les produits dangereux.
- › Mettre en sécurité les stocks, les documents stratégiques et les véhicules.

